

### Saisine Plan de déplacements urbains

---

29 mars 2010



#### Contribution de Jean-Pierre LE ROY

#### La solution télécabines : projections possibles

J'ai été séduit par la présentation faite le 25 mars au Conseil de développement et par "le chaînon manquant" sur le transport par câble. En effet, devant un problème particulier de franchissement de bras de fleuve devant conserver une vocation maritime, cette solution apparait très pertinente. Sous réserve d'études d'avant-projet un peu plus poussées, elle offre beaucoup d'avantages et présente très peu d'inconvénients.

Cependant, il restera à confirmer à travers des études de flux que le besoin d'un tel équipement est bien réel et pas surdimensionné.

Dans le cadre de notre travail sur le PDU, j'avais produit en août 2009 une contribution traitant du problème du franchissement Ouest de la Loire entre Chantenay et Rezé.

J'avais évoqué la solution d'un ouvrage classique multimodal et cela avait engendré bon nombre de réactions de collègues ne voulant pas voir le domaine maritime s'éloigner du centre ville. La solution tunnel avait également été proposée.

Sur cet axe lourd, je suggérais une liaison rocade, entre les lignes 1 et 3 du Tram, passant par la gare de Chantenay. Cette liaison pouvait par ailleurs se compléter au sud par une dérivation rejoignant la gare de Pont-Rousseau et le terminal de la ligne 2 du Tram. Nous assurions ainsi une liaison Tram directe entre la gare de Chantenay et la gare de Pont-Rousseau tout en desservant l'importante zone d'activité de Rezé Pôle Sud.

À la lumière de la présentation qui nous a été faite, il apparait à présent que la solution Télécabines pourrait avantageusement répondre au problème pour ce qui concerne les modes doux de déplacement : piétons, vélos, personnes handicapées, parents avec poussette.

Elle présente l'avantage d'être beaucoup moins onéreuse donc plus rapidement accessible, elle préserve le domaine maritime mais ne règle pas la question du franchissement voiture.

Par ailleurs, si les deux projets télécabines prenaient corps il serait pertinent, à mon sens, de les faire se raccorder dans une station unique à Pont-Rousseau.

Il est là aussi évident que, pour un tel projet, une étude prospective préalable des flux s'impose.